

# NEXOL

## PEINTURE DE SOL POLYURETHANE MONOCOMPOSANTE – PHASE SOLVANT RENOVATION ET DECORATION



### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Grande résistance et tenue à l'abrasion
- Excellente adhérence sur tous supports sains
- Semi-brillant
- Séchage rapide
- Anti-poussière
- Conforme à la norme 2010 sur les C.O.V.



### DOMAINE D'UTILISATION

NEXOL est une peinture formulée à base de résine polyuréthane modifiée alkyde étudiée pour une application sur des supports réclamant de hautes qualités de résistance à la rayure et à l'abrasion. NEXOL est à composant unique en solution dans le white-spirit.

NEXOL s'utilise pour tous travaux neufs ou de rénovation : parking, entrepôt, extérieur sous couvert. Il convient parfaitement à des supports types béton, chape de ciment, carrelage, parquet en bois, métaux ferreux et sur fer recouvert d'antirouille, anciennes peintures saines et en bon état de conservation

Pour d'autres domaines d'application, demander conseil aux Peintures Cimentol sur [infosol@cimentol.com](mailto:infosol@cimentol.com)

### MODE OPERATOIRE

#### 1. Préparation du fond

Appliquer sur supports propres, secs, sains et cohérents ; pour obtenir dureté et bonne tenue deux couches sont nécessaires. (voir le tableau de préparations des fonds de notre dossier SYSTEME SOL ). Sur fonds trop poreux, trop lisses, il convient de prévoir d'imprimer avec une couche de NEXOL PRIMER. Sur surfaces mal définies et non correspondantes au tableau de préparation des fonds présent dans notre dossier Système SOL, il est conseillé de faire un essai préalable d'une dizaine de mètre carré pour tester le revêtement.

#### 2. Préparation du NEXOL

NEXOL est prêt à l'emploi.

En cas de porosité du support, ajouter 3 à 5 % de whitespirit dans la première couche, la seconde couche sera employée pure.

#### 3. Application

Intervalle entre chaque couche 4 heures environ.

#### 4. Finition / Entretien

- Finition antidérapante : Afin de renforcer le caractère antidérapant de votre sol, il est conseillé de mélanger au produit notre silice antidérapante MG, appliquer une première couche (100 à 150 g/m<sup>2</sup>) Balayer avant de passer la seconde couche.
- Entretien : Utiliser WATWAX (voir fiche technique), cire métallisante pour la protection et rénovation de vos sols peints.

#### 5. Recommandations d'utilisation

- Vérifier la tenue du fond et réaliser les opérations de préparation en conformité avec le tableau du dossier SYSTEME SOL
- Respecter les données techniques ci-dessous de ventilation, température, hygrométrie.
- Utilisation du produit en intérieur ou extérieur sous couvert uniquement

### DONNEES TECHNIQUES

- Aspect semi-brillant
- Couleur nuancier NEXOL
- Composant principal polyuréthane alkyde, produit monocomposant
- Conditionnement 0,75L – 3L – 15L
- Consommation suivant porosité 8 à 10 m<sup>2</sup> /L
- Densité 1,22 (+/- 0,05) pour le blanc
- Destination intérieur – extérieur (sous couvert)
- Temps de séchage hors poussières : 30 minutes  
Recouvrable : 4 heures  
circulable : 24 heures  
trafic lourd : 72 heures
- Taux extrait sec en poids 65 %
- Température ambiante de travail mini > 10 °C (si inférieur pas de séchage)  
maxi < 35°C  
humidité relative < 80°C
- Température du support t°> à 3°C du point de rosée
- Dilution 3 à 5 % de white-spirit
- Matériel d'application brosse ou rouleau (mouton ras)
- Nettoyage du matériel white-spirit
- Stockage lieu sec ; tenir à l'abri du gel
- Classification AFNOR famille 1 classe 4A
- Fiche de données sécurité disponible par fax ou Internet à [www.cimentol.com](http://www.cimentol.com)

### PRECAUTIONS

- Sécurité / hygiène : produit inflammable ; conserver hors de la portée des enfants, éviter un contact prolongé avec la peau, se laver fréquemment les mains, ne pas absorber ; utiliser dans des locaux bien ventilés ; en cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Produit réservé à l'usage professionnel
- Se conformer aux instructions des étiquettes et fiches de sécurité

### OBSERVATIONS

L'application de ce type de peintures de sol répond au DTU 59.3. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.